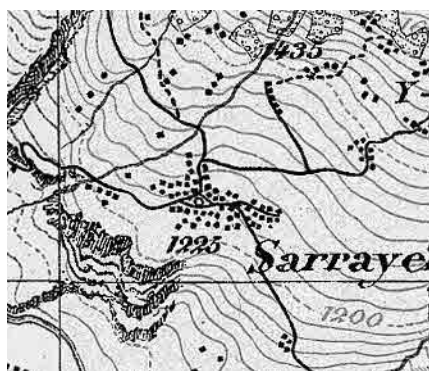




Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, canton du Valais, Sion

A l'origine voué à l'agriculture et à l'élevage, le site occupe une terrasse intermédiaire faiblement marquée du versant. Sa structure concentrée, son tissu dense, dans lequel prédominent les constructions en madriers brûlés par le soleil, lui confèrent une image quasi insulaire.



Carte Siegfried 1878



Carte nationale 1995

#### Village

<table border="1"> <tr><td>×</td><td>×</td><td>✓</td></tr> </table>	×	×	✓	Qualités de la situation
×	×	✓		
<table border="1"> <tr><td>×</td><td>×</td><td>×</td></tr> </table>	×	×	×	Qualités spatiales
×	×	×		
<table border="1"> <tr><td>×</td><td>×</td><td>✓</td></tr> </table>	×	×	✓	Qualités historico-architecturales
×	×	✓		

**Sarreyer**

Commune de Bagnes, district d'Entremont, canton du Valais



1



2



3 Eglise Saint-André, 1935



4



5



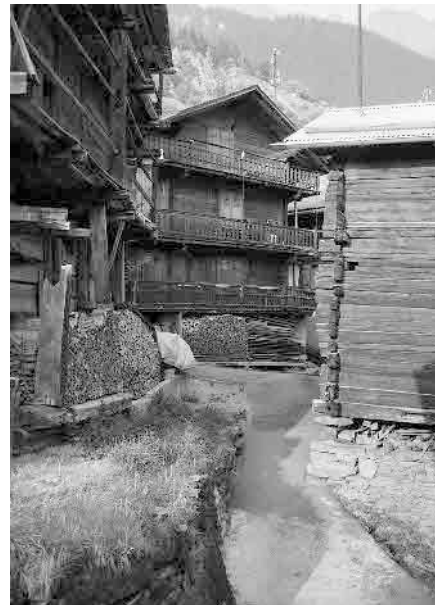
Direction des prises de vue 1 : 8000  
Photographies 1978 : 1-4, 6  
Photographies 1998 : 5, 7-11



6 Moulin désaffecté



7 Fontaine typique de la vallée



8



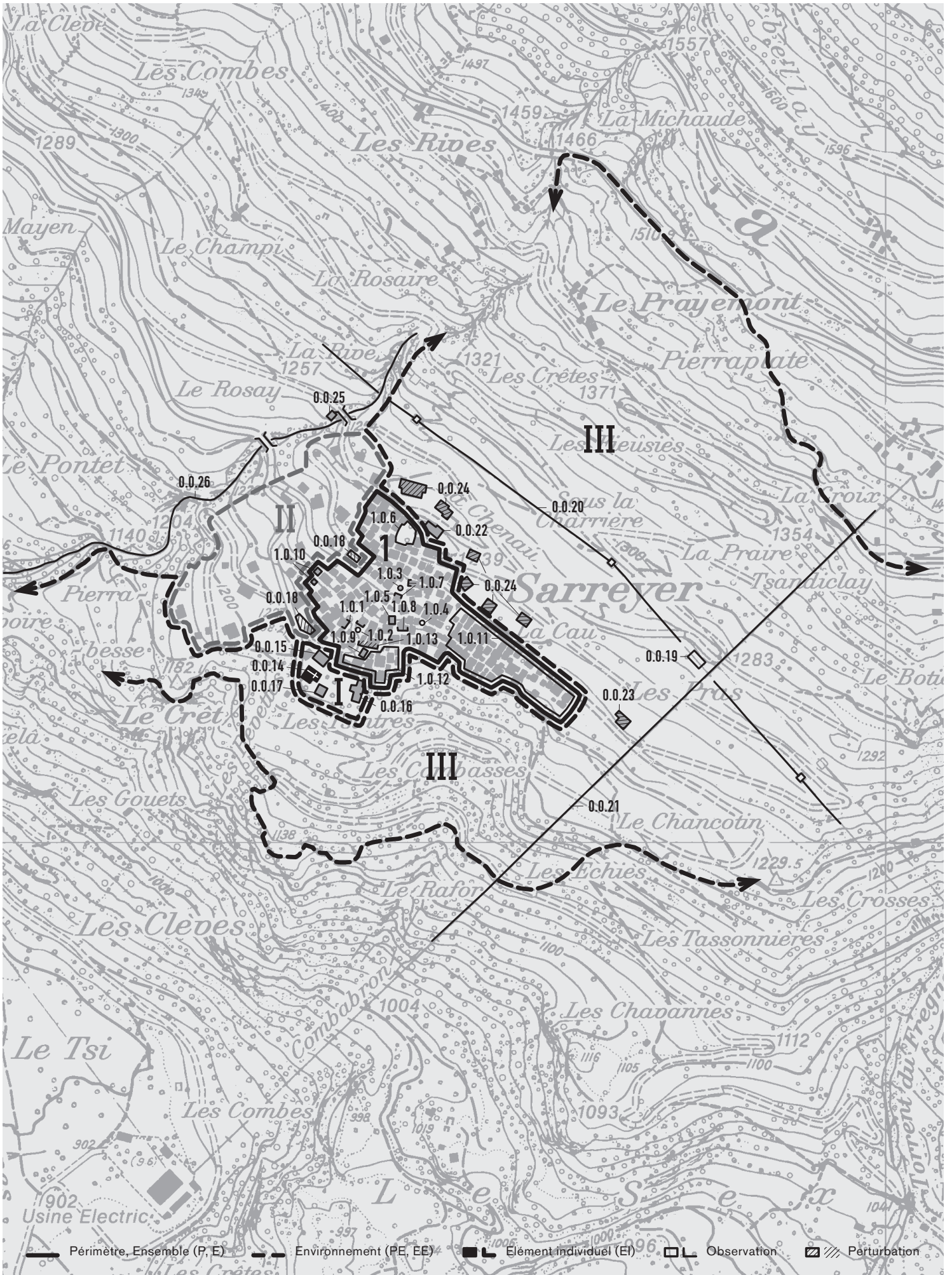
9



10



11



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Agglomération historique caractérisée par une structure générale concentrée et un tissu dense	AB	×	×	×	<b>A</b>			1-5,7-11
PE	I	Groupe de constructions englobant en particulier l'église et l'école, marquant l'accès au village	ab			×	<b>a</b>			3
PE	II	Villas et résidences secondaires édifiées durant les vingt dernières années, épargnant heureusement la silhouette principale	b		/		<b>b</b>			
EE	III	Terrains agricoles escarpés, de moins en moins cultivés, avec apparition de buissons et de fourrés	a			×	<b>a</b>			1,2
	1.0.1	Habitation édifée vers 1900 et café vis-à-vis, réalisés en maçonnerie						o		
	1.0.2	Fontaine en pignon d'une maison, constituée de deux vasques en pierre prises dans un massif en maçonnerie						o		
	1.0.3	Fontaine implantée sur une placette triangulaire ; double vasque en pierre et chèvre en bois						o		7
	1.0.4	Fontaine avec superbe vasque en pierre se déversant dans un bassin en ciment						o		
	1.0.5	Bâtiment ancien tranchant sur le restant du tissu par son faite parallèle aux courbes de niveau						o		
	1.0.6	Espace libre formé de jardins, constituant de par sa taille une exception dans le village						o		
	1.0.7	Maisons rénovées ou reconstruites en maçonnerie en bordure d'une placette ; l'une présente en outre son faite parallèlement aux courbes de niveau						o		
	1.0.8	Terrasse sur piliers en béton, se retournant latéralement ; corps étranger						o		
	1.0.9	Transformation récente d'une maison ; dalle en béton formant balcon et garde-corps pastiche						o		
	1.0.10	Habitations en cours d'édification en 1995, peu gênantes du fait de leur taille réduite et d'un traitement relativement traditionnel						o		
	1.0.11	Partie sud-est de l'agglomération caractérisée par une structure plus linéaire ; tissu rural très homogène						o		10,11
	1.0.12	Partie inférieure de l'agglomération historique, presque entièrement composée de dépendances						o		
	1.0.13	Garage en béton avec création d'une terrasse artificielle modifiant la topographie d'origine						o		
EI	0.0.14	Eglise Saint-André occupant le premier plan de la silhouette principale, 1935 ; le clocher est surmonté du clocheton de l'ancienne chapelle de 1646				×	<b>A</b>			3
	0.0.15	Ecole en maçonnerie de grande taille jouxtant l'église ; vers 1950						o		3
	0.0.16	Habitation en maçonnerie de grande taille dominant la silhouette principale ; vers 1900, puis surélevée						o		
	0.0.17	Chalet des années 1950 menaçant la silhouette principale par son socle en avant-corps servant de balcon à l'étage						o		
	0.0.18	Habitations individuelles des années 1990 ; menace due à leur proximité avec le tissu historique ; socle en béton et balcons						o		
	0.0.19	Grange-écurie et habitation, vers 1980, isolée dans les prés						o		
	0.0.20	Ligne électrique haute tension surplombant l'agglomération, vers 1985						o		
	0.0.21	Conduite forcée alimentant l'usine électrique implantée au pied du versant, biffant le paysage						o		
	0.0.22	Bâtiment communal en maçonnerie, vers 1950, altérant le site par sa volumétrie et ses ouvertures trop grandes						o		

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	<b>Obj. de sauvegarde</b>	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.23	Villa implantée dans le prolongement du noyau ancien dans les années 1970 ; altération du site due à sa volumétrie irrégulière, son traitement pastiche, ses terrassements et ses plantations							o	
	0.0.24	Habitations implantées à partir des années 1970 en contre-haut de l'agglomération ; altération due à leurs socles, leurs balcons, parfois leur taille							o	
	0.0.25	Moulin désaffecté caché dans les sapins, ayant conservé sa roue						o		6
	0.0.26	Cours d'eau marqué par un rideau d'arbres, délimitant le site symétriquement à la conduite forcée						o		

## Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

En l'absence d'indications sur l'étymologie et l'histoire de Sarreyer dans les ouvrages de référence consultés, on en est réduit aux conjectures ; le nom du site pourrait néanmoins dériver de l'ancien français « sarter, sartir », indiquant l'action de défricher.

Sarreyer prend en effet place parmi les agglomérations les plus écartées de la commune de Bagnes, dont le territoire aurait pu être gagné au Moyen Age sur la forêt, par essartage. Le choix de son implantation est manifestement lié à la présence d'une terrasse intermédiaire, d'ailleurs assez peu plane, prise dans le versant nord-est de la vallée, dont l'agglomération occupe à peu de choses près l'arête inférieure, ainsi qu'à la présence d'eau, avec un torrent qui dévale le versant au nord-ouest du village. Ces éléments permettent d'envisager une colonisation déjà ancienne, malgré une altitude supérieure à 1200 m, en liaison avec un ensoleillement exceptionnel dû à une orientation sud-ouest. En 1313, le site comptait 28 contribuables, représentant autant de feux, soit une population avoisinant les 150 habitants. La mention, en 1646, d'une chapelle aujourd'hui démolie, mais dont la flèche orne le sommet de la tour du clocher du nouveau sanctuaire de 1935 (0.0.14), indique une phase de développement, sans doute en liaison avec le rattachement de la vallée au Haut-Valais et la création de communes et de paroisses sur un territoire précédemment rattaché à l'abbaye de Saint-Maurice. Au 19<sup>e</sup> siècle, le village passe pour être spécialisé dans l'élevage, ce qui s'explique tant par la topographie que par l'altitude, qui se situe à la limite supérieure en ce qui concerne toute une série de cultures.

Sur la première édition de la carte Siegfried, publiée en 1878, Sarreyer se compose pour l'essentiel de l'agglomération historique (1), avec une structure concentrée analogue à celle d'aujourd'hui, et héberge une population de près de 400 habitants. La voie d'accès, à peine carrossable, pénètre alors directement dans le noyau historique par le bas, à la hauteur de l'église, après avoir franchi un torrent (0.0.26). Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la population du site est descendue à 377 habitants. L'entrée du village (I) est

ponctué, outre l'église (0.0.14), reconstruite en 1935, par l'école (0.0.15), édifée dans les années 1950, ainsi que par une maison en maçonnerie et une habitation individuelle. A ce jour, le site a surtout souffert de la construction d'une nouvelle route, longeant l'agglomération historique au sud-ouest et l'enserrant dans ses lacets sur près de la moitié de son pourtour. Ce nouveau tracé a en outre permis la desserte, et donc l'implantation, à partir des années 1970, de toute une série d'habitations (0.0.18, II) menaçant sérieusement sa silhouette ouest.

## Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

L'agglomération historique (1) se caractérise par une structure concentrée très marquée ; elle s'explique dans une large mesure par un souci de protection face aux éléments naturels, mais également par une volonté d'économiser le précieux terrain agricole. Les voies se développent essentiellement parallèlement aux courbes de niveau et courent d'un bout à l'autre du tissu ; elles sont reliées, par endroits, par des voies tracées selon la ligne de plus grande pente, créant des places et des placettes de forme souvent irrégulière, se rapprochant du triangle, dans la mesure où les courbes de niveau forment un ventre au centre, du fait de l'implantation sur un dôme à peine marqué. La très grande majorité des constructions sont réalisées en madriers, sur des socles en maçonnerie. Elles présentent presque toutes leur pignon face à la vallée et au soleil. Les exceptions sont rares (par ex. 1.0.5), tardives et peu significatives. Ultérieurement, sans doute au 19<sup>e</sup> ou au 20<sup>e</sup> siècle seulement, certaines constructions ont été soit édifiées en maçonnerie, au centre (par ex. 1.0.1), soit transformées, avec création d'un habillage en maçonnerie sur une structure en bois (par ex. 1.0.7). Les couvertures, à l'origine toutes réalisées en dalles de pierre, tendent de plus en plus à être remplacées par de l'ardoise et, tout récemment, par de l'Eternit et de la tôle ondulée. A l'exception d'un garage collectif en béton, dont la dalle est traitée en terrasse à usage de parking (1.0.13), les perturbations importantes au coeur du tissu historique sont rares, du fait que les

interventions présentent un caractère très vernaculaire. Les espaces intermédiaires ont conservé, dans une large mesure, leur échelle très fine et leur caractère rural d'origine ; ils sont souvent en terre battue et l'herbe y pousse toujours. Les espaces libres d'une certaine taille sont totalement absents, à l'exception d'un groupe de jardins, aujourd'hui un peu à l'abandon, situés en limite supérieure du tissu (1.0.6).

Au sud-est, en contre-haut de la route d'accès, l'agglomération historique, du fait de la topographie, caractérisée par des courbes de niveau rectilignes, tend à former une structure linéaire (1.0.11), desservie par une voie intérieure et délimitée par une autre dans sa partie supérieure. Alors que la frange supérieure de ce noyau, limitée à un ou deux niveaux, du fait de la pente, a subi quelques transformations peu heureuses – création d'un garage, pignon maçonné, etc. –, la voie centrale a conservé dans une très large mesure son tissu d'origine. Elle recèle en particulier toute une série de dépendances, en amont, caractérisées par un socle en retrait, avec, à l'étage, des balcons de séchage s'avancant en surplomb sur la voie et formant auvent, qui créent ainsi un espace de grande valeur. Elles sont mêlées à quelques habitations, elles aussi réalisées en bois. A son extrémité, la structure devient moins profonde et les constructions sont précédées par de minuscules jardins retenus par un mur de soutènement en pierres sèches, formant une sorte de terrasse suspendue au-dessus de la vallée. A l'exception des deux voies principales, asphaltées dans les années 1970, les cheminements et les jardins qui les prolongent n'ont guère subi d'évolution et contribuent à la valeur exceptionnelle de ce noyau.

En dehors du groupe de constructions dominé par les bâtiments publics (I) et des maisons occupant les terrains situés entre l'agglomération historique et le torrent (II), dont deux habitations individuelles des années 1980 qui représentent une perturbation grave du fait de leur proximité immédiate avec les bâtiments anciens (0.0.18), le tissu historique est toujours largement cerné par les terrains agricoles (III). Si la silhouette principale est à ce jour demeurée pratiquement intacte, les terrains en contre-haut ont malheureusement été occupés à partir des années 1980

par des habitations pastichant le tissu historique (0.0.24), souvent posées sur d'importants socles en béton à usage de garage et de cave, prolongés par des murs de soutènement créant terrasses et jardins, qui constituent une perturbation grave. Une villa isolée implantée dans le prolongement de la voie principale courant parallèlement aux courbes de niveau (0.0.23) représente, du fait de sa situation exposée, une perturbation encore plus grave, alors qu'une nouvelle exploitation rurale, flanquée d'une habitation (0.0.19), du fait d'un traitement plus sobre et de sa fonction traditionnelle, mais aussi de sa position plus écartée, ne pose guère de problème. Les terrains agricoles, s'ils sont menacés par les constructions, le sont également du fait de l'abandon progressif de l'activité rurale traditionnelle, qui se traduit par un envahissement des parcelles les plus escarpées par des taillis et des fourrés – en quelque sorte un retour aux origines du lieu. Ils sont également touchés par le progrès, puisque une conduite forcée, qui alimente une usine électrique implantée dans la vallée (0.0.21), coupe la route d'accès, alors qu'une ligne à haute tension (0.0.20), postérieure aux années 1980, surplombe la localité.

## Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

En cas de transformations, conserver dans toute la mesure du possible le bois massif comme matériau de base ; la maçonnerie devrait être réservée aux socles, en accord avec le mode de construction traditionnel. Le placage en planches ou en lambris devrait être totalement prohibé.

Là où il n'a pas encore été réalisé, éviter l'asphaltage généralisé des voies et des espaces intermédiaires, qui tend en outre à empêcher les socles en maçonnerie de respirer.

Encourager dans toute la mesure du possible la conservation et la réhabilitation des dépendances, très menacées par la disparition progressive de l'activité rurale traditionnelle.



Regrouper le développement futur du site, qui devrait être très contrôlé, dans l'aire déjà occupée par des constructions (II) ; éviter absolument toute implantation de constructions au premier plan de la silhouette principale, conformément aux objectifs généraux de la sauvegarde.

### Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

Qualités de la situation

Occupant une situation prépondérante sur une plate-forme intermédiaire du versant orientée au midi, le site bénéficie de qualités paysagères exceptionnelles, liée à la présence d'une couronne de champs et de prés largement cernée par la forêt. Demeuré libre de toute construction parasite dans les terrains agricoles entourant l'agglomération historique jusque dans les années 1970, le site a connu depuis un développement non négligeable sur son pourtour, avec l'implantation d'habitations individuelles récentes occupées au détriment des maisons du village, considérées comme obsolètes, et de résidences secondaires. Cette évolution pondère quelque peu les qualités de situation d'origine. La silhouette principale est fort heureusement demeurée, dans une large mesure, intacte et le développement contenu par le cours d'un torrent.

Qualités spatiales

Les qualités spatiales du site, du fait de l'existence d'une structure concentrée très typée et d'une densité élevée des constructions, sont exceptionnelles. C'est d'autant plus le cas que pratiquement toutes les constructions présentent leur pignon face à la vallée et, du fait de la topographie, tendent à se chevaucher ; ainsi, les façades en amont des voies dépassent de un à deux niveaux celles qui leur font face, le tout produisant un effet de « village suspendu » très étonnant.

Qualités historico-architecturales

En dépit de la modestie du tissu et de l'absence presque totale de tout édifice prestigieux, les qualités historiques et architecturales du site sont plus qu'évidentes ; elles transparaissent aussi bien dans la structure concentrée, typique de nombreuses agglomérations de la région, que dans le tissu, dans lequel habitations et dépendances sont presque sans exceptions réalisées en bois massif, sur des socles en maçonnerie. Le fait que presque tous les pignons sont orientés face au midi confère en outre une systématique globale à la structure, qui n'empêche cependant pas une diversité extrême dans le détail, en accord avec un tissu de conception essentiellement vernaculaire.

2<sup>e</sup> version 05.1995/jpl

CD n° 233 260  
Films n° 3078-3080 (1978) ;  
8913-8915 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités  
603.120/107.759

Mandant  
Office fédéral de la culture (OFC)  
Section du patrimoine culturel et des  
monuments historiques

Mandataire  
Bureau pour l'ISOS  
Sibylle Heusser, arch. EPFZ  
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS  
Inventaire des sites construits à protéger  
en Suisse